



Beneluxpark 26 B46
8500 Courtrai
fleet@houseoftalents.be

FLEET. GUIDE CONDUCTEUR.

Dégâts, accident, panne ou questions sur
votre voiture de société ?

PANNE.

Votre voiture peut-elle encore rouler ?

Rendez-vous chez le concessionnaire officiel le plus proche pour faire vérifier le problème.

Votre voiture ne démarre plus ? Composez l'un des numéros suivants :

1. MINI

- En Belgique/ à l'étranger: +32 3 890 50 40
- Disponibilité: 24/7

2. BMW

- En Belgique/ à l'étranger: +32 2 354 81 23
- Disponibilité: 24/7

3. Volvo

- En Belgique/ à l'étranger: +32 2 221 12 90
- Disponibilité: 24/7

4. Volkswagen, Skoda, Opel ou autre

- L'assurance assistance a été souscrite via la société de leasing. Vous trouverez ci-dessous le numéro de téléphone à contacter, en fonction de la société de leasing. (Le nom de la société de leasing figure sur le certificat d'immatriculation de la voiture.)
 - Belfius : 03 233 24 27
 - Vancia : 03 253 62 93
 - D'leteren : 02 756 86 86
 - J&T : 0800 99 610 - 035 44 29 03
 - MHC Mobility : 02 286 35 58

ACCIDENT.

ACCIDENT

- En cas de blessé(s) : prévenez la police et remplissez si possible le constat d'accident.
- Avec partie adverse et sans litige : les deux parties doivent remplir le constat.
- Avec une partie adverse et en cas de litige : prévenez la police et remplissez si possible le constat d'accident.
- Sans partie adverse : remplissez uniquement vos coordonnées sous la partie A du constat.

Immédiatement après l'accident

- Gardez votre calme et restez poli en toute circonstance. Placez le triangle de danger et contactez immédiatement les services d'urgence en cas de blessés.
- Sans litige : nous préférons la méthode du constat d'accident dûment rempli (remplissez-le immédiatement, n'attendez pas !).
- En cas de litige sur la responsabilité : un témoin indépendant sera déterminant. En cas de blessé(s) : contactez la police, qui est légalement tenue de dresser un P.-V.
- Demandez toujours à la police une copie de votre propre déclaration. Les agents sont légalement tenus de vous la donner !
- Accident sans partie adverse : le constat doit également être rempli, mais uniquement avec vos coordonnées sous la partie A.



ACCIDENT.

Remplissez correctement le constat d'accident, immédiatement après le sinistre :

- Indiquez l'heure et le lieu exacts de l'accident.
- Sous la colonne du milieu (12. Circonstances), cochez toutes les cases applicables à l'accident.
- Dégâts apparents : ne répondez pas seulement « oui », mais indiquez les parties de la voiture qui présentent des dégâts.
- Assurez-vous que le formulaire est signé par les deux parties.
- Si les deux parties ne s'accordent pas sur le croquis de l'accident, chaque partie fait son propre croquis.
- Le croquis de l'accident doit être précis (y compris la signalisation routière, le marquage au sol, les trottoirs, les directions de déplacement, etc.)

Si votre voiture est immobilisée : n'appellez en aucun cas vous-même un service de remorquage, mais contactez le service d'assistance. Une voiture de remplacement y est prévu pendant quelques jours. Faites remorquer votre voiture à une succursale Cryns la plus proche. Vous trouvez les coordonnées du service d'assistance au point 1.

Cryns Carrosserie

Depuis le 01/01/2023, nous avons un partenariat exclusif avec Cryns Carrosserie pour toutes les réparations de carrosserie. Toutes les succursales se trouvent sur le site **www.cryns.be**

Pour les problèmes mécaniques, vous pouvez toujours vous adresser au garage de votre marque.



Pour signaler les dégâts et/ou transmettre le constat d'accident (toujours par e-mail) :

- damage@houseoftalents.be
- Objet du courrier : sinistre + plaque d'immatriculation + entreprise
 - ex. : sinistre - 1ABC123 - Sales Talents
- Si possible, envoyez quelques photos des dégâts :
 1. Vue d'ensemble (au moins ½ du véhicule et vue des dégâts).
 2. Détails des dégâts et ce, sous différents angles/lumières.

CONSTAT D'ACCIDENT

Veillez à toujours remplir correctement les points entourés.

AANRIJDINGSFORMULIER

Blad 1/2

1. Datum aanrijding	2. Localisatie: Plaats: Land:	3. Gewonde(n), ook licht gew. neen ☐ ja ☐
4. Materiële schade aan andere voertuigen dan A en B neen ☐ ja ☐	andere objecten dan voertuigen neen ☐ ja ☐	5. Getuigen: naam, adres, tel,.....

VOERTUIG A

6. Verzekeringnemer/verzekerde (zie verzekeringsattest)

NAAM:
Voornaam:
Adres:
Postcode: Land:
Tel. of e-mail:

7. Voertuig

MOTORRIJTUIG	AANHANGWAGEN
Merk, type	
Kenteken nr.	Kenteken nr.
Land van inschrijving	Land van inschrijving

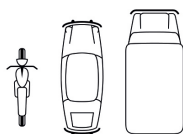
8. Verzekeringsonderneming (zie verzekeringsattest)

NAAM:
Contractnr.:
Nr. van groene kaart:
Verzekeringsattest of groene kaart geldig vanaf: tot:
Agentschap (of bureau, of makelaar)
NAAM:
Adres:
Land:
Tel. of e-mail:
Is de schade aan het voertuig verzekerd in het contract? neen ☐ ja ☐

9. Bestuurder (zie rijbewijs)

NAAM:
Voornaam:
Geboortedatum:
Adres:
Land:
Tel. of e-mail:
Rijbewijs nr.
Categorie (A, B, ...):
Rijbewijs geldig tot:

10. Geef met een pijl aan waar het voertuig A het eerst werd geraakt (→)



11. Zichtbare schade aan voertuig A:

14. Mijn opmerkingen:

12. TOEDRACHT

▼ Zet een kruis (x) in elk van de betreffende vakjes, om de schets te verduidelijken
* Schrapen wat niet past

- ☐ 1 * stond geparkeerd / stond stil
☐ 2 reed weg uit parkeerstand / deed een portier open
- ☐ 3 ging parkeren
- ☐ 4 reed weg van een parkeerplaats, een uitrit, een onverharde weg
- ☐ 5 was bezig een parkeerterrein, een inrit, onverharde weg op te rijden
- ☐ 6 wilde een verkeersplein oprijden (rondgaand verkeer)
- ☐ 7 reed op een verkeersplein (rondgaand verkeer)
- ☐ 8 botste op achterzijde, rijdend in dezelfde richting en op dezelfde rijstrook
- ☐ 9 reed in dezelfde richting en op een andere rijstrook
- ☐ 10 veranderde van rijstrook
- ☐ 11 haalde in
- ☐ 12 ging rechtsaf
- ☐ 13 ging linksaf
- ☐ 14 reed achteruit
- ☐ 15 kwam op een rijbaan bestemd voor het tegemoetkomend verkeer
- ☐ 16 kwam van rechts (op een kruising)
- ☐ 17 lette niet op het voorrangsteken of op het rode licht
- ☐ Vermeld het aantal aangekruiste vakjes.

Door BEIDE bestuurders te ondertekenen
Houdt geen erkenning van aansprakelijkheid in; dient uitdrukkelijk voor het vaststellen van de feitelijke gegevens; bevordert snelle schade-aanpak

13. Situatieschets van de aanrijding

Goed aangeven: 1. wegafsluiting - 2. richting van voertuigen A en B - 3. hun positie op het moment der botsing - 4. verkeerslichten - 5. straatnamen (of wegen).

15. Handtekening bestuurders

A

BRIS DE GLACE ET PNEUS.

Bris de glace

- Le bris de glace est inclus dans la police d'assurance. Les factures doivent être établies au nom de la société House of Talents.
- Un bris de glace peut être réparé dans un établissement Carglass.
 - www.carglass.be
 - 0800 90 615

Pneus

Les nouveaux pneus sont toujours placés dans une centrale de pneus Q Team.

Veuillez contacter votre centre de service Q Team au 0800 93 500 ou trouvez le centre Q Team

le plus proche sur leur site Internet : <https://www.qteam.be/fr/nos-centres-de-service/>.

Exception : les personnes qui conduisent une Volkswagen ou une Skoda par l'intermédiaire de la société de leasing D'leteren. Pour ces voitures, les pneus doivent toujours être remplacés dans un garage Volkswagen ou Skoda agréé. Le garage de la marque devra toujours demander à D'leteren lease de valider la facture.

Procédure

- Les pneus sont complètement usés lorsque la profondeur des sculptures atteint la limite légale d'usure de 1,6 mm. Ils peuvent être remplacés si la profondeur des sculptures est inférieure à 2,0 mm. En cas de doute, vous pouvez faire effectuer un contrôle à la centrale de pneus ou dans un garage de la marque.
- Si la centrale de pneus le demande, vous pouvez signer un bon de travail au nom de la société de leasing (ou de HoT si la facture sera envoyée à HoT) et mentionner les services demandés. Tous les documents administratifs et les factures seront traités directement entre la centrale de pneus et la société de leasing ou le service Fleet de HoT.

ENTRETIEN ET RÉPARATION. - CARTE CARBURANT CAPS.

Entretien et réparation

Pour maintenir la voiture en bon état, il est important d'en faire l'entretien à temps. Pour les réparations et l'entretien de la voiture de leasing, vous devez toujours vous rendre dans un garage agréé de la marque.

Pour l'entretien périodique, suivez les instructions du fabricant sans dépasser le kilométrage prévu (cfr. charte automobile de l'entreprise).

Comment demander l'entretien et les réparations techniques de votre voiture ?

- Prenez rendez-vous à temps avec le garage de la marque de votre voiture.
- Indiquez clairement qu'il s'agit d'une voiture de leasing.
- Si les services demandés sont correctement mentionnés, le bon de travail peut être signé au nom de la société de leasing.
- Tous les documents administratifs et les factures seront gérés directement entre le garage et la société de leasing.
- Pour toute question, le garage peut toujours contacter le service Fleet de House of Talents.



Carte de carburant/recharge CAPS

La carte carburant/de recharge Caps ne peut être utilisée que chez les distributeurs appartenant au réseau Caps. Veuillez noter que votre carte de carburant/recharge est limitée aux prélèvements mensuels, hebdomadaire et journalière.

Caps Energy Finder (app) : disponible sur IOS et Android,

vous indique le chemin le plus court vers la station-service Caps la plus proche.

Entrer le kilométrage : Lorsque vous faites le plein, veuillez toujours indiquer le kilométrage correct, non arrondi.

Code secret* : retenez votre code secret par cœur ou sauvegardez-le dans une note de votre gsm. Ne le notez JAMAIS au même endroit que votre carte de carburant. Si tel est le cas et que la carte est perdue ou volée, tous les frais de carburant seront à la charge de l'employé.

*non applicable pour un véhicule électrique

CONTACTER FLEET.



Pour **toutes questions** concernant votre véhicule, n'hésitez pas à contacter fleet :

+32 (0)56 245 642
fleet@houseoftalents.be



**SALES
TALENTS**



**CARE
TALENTS**



**FOOD
TALENTS**



**HR
TALENTS**



**ICT
TALENTS**

eligio



**Human
Supports
Medical**



**TECHNICAL
TALENTS**



**FINANCIAL
TALENTS**



**EXECUTIVE
TALENTS**



**SCIENCE
TALENTS**



**ENGI
TALENTS**



**SUPPLY CHAIN
TALENTS**



**QUINTESSENCE
CONSULTING**

member of



**HOUSE OF
TALENTS**